

Assemblée générale extraordinaire CRAPE-ARENES

31 août 2016 – IEP Rennes

Compte-rendu

Membres présents : Jean-Marie ANDRE, Marylène BERCEGEAY, Emilie BILAND, Virginie BREGEON, Alice BROCHARD, Arnaud CAMPEON, Luc CAPDEVILLA, Clémentine COMER, Brice DANIEL, Emmanuelle FILLION (en visio), Christophe GIMBERT, Camille GIRAUDON, Christine GUIONNET, Cyrille HARPET, Malo HERRY, Alain JOURDAIN, Madeg LEBLAY, Lila LE TRIVIDIC-HARRACHE, Patricia LONCLE, Dominique MALIESKY, Claude MARTIN, Maëlle MOALIC-MINNAERT, Sandy MONTANOLA (en visio), Virginie MUNIGLIA, Erik NEVEU, Brice NOEL, Sylvie OLLITRAULT, Alice PICARD, Frédérique QUIDU, Arthur RENAULT, Anne-Cécile RENOUARD, Guillaume SABIN, Eugénie SAITTA, Léa SENEGAS, Alis SOPADZHIYAN, Bénédicte TOULLEC, Olivier TREDAN, Béatrice VALDES, Pierre WOKURI, Sami ZEGNANI

Membres représentés ayant donné procuration : Jean-Baptiste COMBES à Arnaud CAMPEON, Anthony CHAPRON à Béatrice VALDES, Béatrice DAMIAN-GAILLARD à Sami ZEGNANI, Emmanuelle FILLION à Cyrille HARPET, Thomas FRINAULT à Christine GUIONNET, Arnaud GENOIS à Alice PICARD, Marie-Renée GUEVEL à Virginie MUNIGLIA, Joël LANGONNE à Olivier TREDAN, Blanche LE BIHAN-YOUIYOU à Arnaud CAMPEON, Florence LE CAM à Christophe GIMBERT, Bleuenn LECHAUX à Eugénie SAITTA, Emmanuelle MAUNAYE à Patricia LONCLE, Sandy MONTANOLA à Eugénie SAITTA, Romain PASQUIER à Sylvie OLLITRAULT, Jeanine POMMIER à Béatrice VALDES, Fransez POISSON à Brice DANIEL, Jean-Luc RICHARD à Sylvie OLLITRAULT, Céline ROTHE à Claude MARTIN, Anne ROUE-LE GALL à Cyrille HARPET, Marc ROUZEAU à Claude MARTIN, Sébastien SEGAS à Christine GUIONNET, Anne-Marie THIRION à Anne-Cécile RENOUARD.

Excusés : Philippe LEROY, Christian LE BART, Magali PRODHOMME-ALLEGRE, Arnaud STIMEC

La séance est ouverte à 14 h.

Claude Martin, directeur de l'unité, rappelle l'historique qui a conduit à cette AG extraordinaire avec pour objet quasi-exclusif, l'élection d'une nouvelle direction pour le 1^{er} janvier 2017.

A l'issue d'une rencontre avec les tutelles le 25 juin dernier, une information très tardive est fournie par Didier Torny (DAS/CNRS) concernant les nouvelles règles du CNRS à propos de la durée et du nombre des mandats. Après vérification avec la Directrice administrative du CNRS, il apparaît que C. Martin ne peut pas reprendre le CRAPE/ARENES pour un « troisième mandat », son mandat de directeur doit s'achever fin décembre prochain, contrairement aux prévisions validées lors de la visite HCERES. En effet, malgré un mandat d'un an seulement en remplacement de Christian Le Bart démissionnaire (un mandat commencé par un intérim de près de 8 mois entre le 1^{er} janvier et le 21 juillet 2011) et un seul mandat de plein titre de 5 ans, il ne peut aller plus loin, car le CNRS considère qu'il a effectué deux mandats quelle que soit

la durée. La nouvelle règle fait passer de 3 mandats maximum dans le cadre quadriennal (12 ans), à 2 mandats maximum pour les quinquennats (10 ans). (Décret n° 2015-1151 du 16 septembre 2015, article 16, II).

Cette situation déroge à ses engagements pris il y a près d'un an maintenant, lors des travaux de préparation du bilan HCERES, mais aussi aux pratiques de définition d'une stratégie collective. Nous avons un bon bilan : des recrutements (2 chercheurs CNRS nous rejoignent et un IT ; des nouveaux collègues Thomas Aliguera à l'IEP, Bertrand Lefebvre à l'EHESP, des promotions pour Alis Sopadzhian et Patricia Loncle) ; 4 nouveaux contrats doctoraux, ce qui nous amène à plus de 40 doctorants avec un contrat de travail ; le laboratoire s'est mis en ordre de bataille au cours de la dernière année pour profiler son futur et définir un projet bien évalué par le HCERES ; une nouvelle équipe de direction était en place pour deux ans.

Claude Martin considère qu'il nous est imposé *ex-abrupto* un changement de gouvernance, en plus de plusieurs changements de périmètre (disparition provisoire de l'équipe 2 et réduction du nombre des membres).

Claude Martin n'imaginait pas un tel épilogue. Même s'il déclare être heureux de retrouver rapidement sa liberté de chercheur et d'être soulagé de ce fardeau qu'est la direction d'une maison aussi vaste et complexe, il reste très songeur et déçu de voir ainsi bousculé le travail réalisé collectivement dans notre laboratoire, qui avait vraiment atteint la plupart de ses objectifs, pour l'application d'une nouvelle règle mise en œuvre sans délicatesse.

Sylvie Ollitrault a accepté de reprendre dans l'urgence la direction de l'unité en début de quinquennat, pour un demi-mandat, afin de consolider les dynamiques scientifiques les plus fortes, d'augmenter l'attractivité d'ARENES et sa présence à l'international, de soutenir sa présence structurante sur le site rennais et de permettre l'émergence d'un nouveau DU à l'horizon 2019-2020. Qu'elle en soit remerciée car c'est objectivement la seule alternative dans une situation qui conduit à des décisions urgentes, brutales et bien peu préparées pour l'unité.

Les trois directeurs-adjoints qui venaient de rejoindre l'équipe de direction pour un prochain mandat ne sont pas favorables à constituer cette équipe mise en place dans une telle hâte et avec une telle brutalité. C'est une façon de protester malgré leur soutien apporté publiquement à Sylvie Ollitrault. Il faut donc constituer une équipe nouvelle complète.

Claude Martin propose que Sylvie présente son projet et son équipe de direction.

Sylvie Ollitrault commence par rappeler que sa candidature est venue à la suite de la recherche de solution à ce cas « juridique ». Si Claude Martin n'a eu l'annonce de cette nouvelle que le 17 juillet, à l'INSHS, le 13 juillet, il y a eu des dialogues entre services, un rendez-vous avec Patrice Bourdelais et un entretien avec Didier Torny de l'INSHS. Il a été décidé de faire l'annonce dès la fin du week-end du 14 juillet, soit le dimanche 17 !

En cas de vacances de direction, l'UMR devient FRE en raison d'un manque de gouvernance et dans ce cas, la direction par intérim est assurée par la délégation régionale du CNRS avec suivi par le DAS 36-40, Didier Torny ou la chargée de mission de la section (qui se trouvait en l'occurrence en conflit d'intérêt). Il est apparu que cette solution n'était pas la meilleure. En conséquence, elle s'est engagée à prendre la direction avec l'équipe actuelle, sachant que Claude Martin avait déjà engagé un dialogue avec elle sur le manque de candidat à sa succession.

Sylvie Ollitrault remercie Claude Martin de rester dans l'équipe de direction pour une période transitoire, mais regrette le départ des directeurs-adjoints. Car, dit-elle, la question de ce changement de gouvernance n'est ni d'ordre personnel, ni d'ordre scientifique. Nous devons suivre le calendrier des sessions des sections. Or, si nous voulons une nouvelle direction nommée au 1er janvier 2017, nous devons réagir vite.

Si Didier Torny ne nous avait pas alertés sur ce point, la DASTR au sein du CNRS nous aurait révélé cette nouvelle contrainte réglementaire en novembre et le délai aurait été encore plus court. Pire les votes de section n'auraient pas pu être recueillis.

Sylvie Ollitrault souligne que sa direction, si les membres de l'UMR lui apportent leur confiance, s'inscrira dans la continuité du travail fourni par l'ensemble des collègues, et en particulier, en gardant la trame du projet. Son expérience acquise à l'INSHS permettra au moins d'orienter le laboratoire dans un paysage scientifique mouvant voire mouvementée.

Sylvie Ollitrault a demandé le soutien des tutelles à savoir Sciences Po Rennes, EHESP, Rennes 1 et CNRS avant le dépôt de sa candidature et a expliqué sa démarche. Pour elle, c'était évident que sans ce soutien, elle n'aurait pu avancer cette candidature. Il lui est fait remarquer que ce soutien des tutelles est apporté à la suite d'une élection d'une équipe de direction et non avant. Elle rappelle qu'à situation exceptionnelle, procédure exceptionnelle. Il faut les avis des tutelles pour un dépôt en section ; si les tutelles ne la soutenaient pas, la perte de temps aurait été préjudiciable au processus. Enfin, elle rappelle qu'un directeur/trice d'UMR ne peut être DAS ou chargée de mission. Si elle est élue lors de cette AG, elle démissionnera de son poste. Patrice Bourdelais lui a rappelé cette règle au moment de l'entretien du 13 juillet.

L'équipe de direction candidate travaillera en constant dialogue avec les différents établissements tutelles pour défendre le projet scientifique de ARENES, sa visibilité en SHS. Sylvie Ollitrault est pour sa part prête à être en interface avec le CNRS, Rennes 1 et Sciences Po, Luc Capdevilla sera l'interlocuteur avec Rennes 2 qui est établissement partenaire et Cyrille Harpet jouera un rôle analogue avec Claude Martin à l'égard de l'EHESP.

Luc Capdevilla, professeur à l'université Rennes 2, spécialiste d'histoire sociale et des représentations (XIXe siècle/temps présent) avait déjà la volonté de rejoindre l'unité au 1^{er} janvier 2017 pour retrouver un meilleur environnement de recherche, suite à la désuétude du CERHIO. Il souligne sa surprise lorsque Sylvie Ollitrault l'a contacté pour faire partie de son équipe. Il fallait réagir vite même si la situation était compliquée. Il participera au renforcement des liens avec l'université Rennes 2, même si l'extension de tutelle prévue a été retardée.

Cyrille Harpet, enseignant-chercheur HDR en Analyse Risques Santé Environnement Travail, a voulu donner un signe pour accompagner une nouvelle dynamique des équipes et des chercheurs et un éclairage pour faire jouer l'interdisciplinarité. Son implication sera plutôt du côté de l'animation des dynamiques de la recherche.

Claude Martin donne la parole aux membres de l'Assemblée.

Béatrice Valdes s'interroge sur la prise de décision en AG, n'est-il pas possible d'avoir du temps et de reporter le vote à une semaine, en installant une urne dans le bureau de la SG, de façon à ce que chacun puisse réfléchir à la meilleure option ?

Sylvie Ollitrault précise que dans le contexte de la mise en place des nouvelles sections au comité national, il faudrait que ce vote parvienne avant le 15 septembre.

Alis Sopadzhiyan rétorque que si c'est pour respecter le calendrier du CNRS et les réunions de sections et si c'est le CNRS qui décide, pourquoi ne pas envisager une session extra-ordinaire au CNRS, pour situation extraordinaire, plutôt que de l'imposer ainsi à une unité sans avoir même le temps de se retourner ?

Sami Zegnani n'est pas favorable à un report du vote, car en cas de problème, on n'aurait plus que 15 jours supplémentaires pour y remédier.

Sylvie Ollitrault rappelle que sa proposition de candidature ne doit inhiber personne ! Si une candidature/une équipe se dégage, il y a place pour toute initiative. En attendant, la tutelle administrative peut être mise en place.

Erik Neveu comprend les collègues sur ce report du vote dans le bureau de la SG, mais en même temps, c'est une forme de désacralisation du vote. Pour sa part, il faut voter aujourd'hui sur la nouvelle équipe de direction et sur une motion pour exprimer notre profonde insatisfaction.

Emilie Biland remercie pour l'information et indique, en tant que sociologue du droit, que les règles de droit qui sont invoquées ne sont rien sans ceux qui les appliquent et que ces règles sont avant tout un ressort pour l'inventivité. Elle se dit très surprise et choquée par cette application du décret bête et méchante. Est-ce que cela veut dire que c'est le service juridique qui gère le CNRS ? En réponse, il est important de réfléchir sur une stratégie à adopter pour regagner une autonomie. Une circulaire aurait pu expliquer le décret en éditant des règles claires et intelligentes. Elle est favorable à une motion à adresser au CNRS.

Brice Noël demande à l'équipe de direction actuelle quelle est la meilleure attitude à adopter : laisser l'unité passer en FRE ou voter pour la nouvelle équipe de direction ?

Claude Martin lui précise qu'il n'est pas favorable à un passage en FRE, qu'il est favorable à cette équipe et qu'il est favorable aussi à un vote sur une motion pour exprimer l'émotion, l'inquiétude de l'Assemblée générale devant cet état de fait. Il souligne la solidité de l'équipe et propose pour avancer et parler de la mise en œuvre du projet scientifique de doter chaque chantier transversal (en ajoutant un chantier sur « médiatisation des problèmes publics ») sur notre budget de fonctionnement pour agir et permettre une ou plusieurs actions (enquête exploratoire en vue de la formulation d'un nouveau projet de recherche déposé pour financement ; grand congrès international ou colloque national sur la thématique ; projet de

publication...) pour une action à deux ans. Il tient à redire qu'il n'est pas nécessaire de déstabiliser davantage l'unité.

Christophe Gimbert, co-responsable de l'équipe « Journalisme et espace public » exprime son désarroi et sa colère et constate que malgré les discours rassurants, il est frappé de la violence importante de cette imposition de changement. Si la décision est imposée par le CNRS, y-a-t-il des consignes de vote ? Il aimerait plutôt qu'on parle de projets, n'ayant aucune certitude sur ce qui sera décidé dans deux ans. Après la demande du CNRS de supprimer l'équipe 2, il était loin de se douter que l'injonction suivante serait de destituer le directeur lui-même et se demande ce que sera la prochaine injonction ou la prochaine mauvaise nouvelle.

Eugénie Saitta rejoint Christophe Gimbert pour exprimer ce sentiment de gâchis et l'absence de prise en compte du travail de l'ombre réalisé pour reconstituer une équipe en journalisme, privée de ses HDR, constituer de nouveaux réseaux, sans même se rappeler de l'évaluation extrêmement positive de 2011 sur l'équipe 2.

Sylvie Ollitrault tient à les rassurer, l'équipe 2 sera transformée en axe de travail transversal sur « médiatisations des problèmes publics » et s'étonne de la réaction de Christophe Gimbert. Une équipe ne peut disparaître qu'après avis au minimum du conseil de l'UMR. Selon elle, Didier Torny n'impose pas des décisions, mais fait seulement des recommandations. Les collègues d'information-communication ont pleinement leur place dans l'unité et sont une plus-value de l'UMR. Ils ont besoin de renforts MC et PR. Les chantiers de recherche peuvent devenir à terme des équipes de recherche, bien que l'appellation « axes de recherche » tende à prévaloir. L'important est de démontrer l'identité forte d'une UMR sur le territoire.

Emmanuelle Fillion indique qu'il nous a fallu compter sur la seule réactivité de l'équipe de direction en période estivale, sur l'engagement durable de Sylvie Ollitrault, notamment, pour assurer une élection parfaitement légitime dans des conditions anormales. Le fait que Sylvie Ollitrault ait une bonne connaissance du CNRS et possède un solide ancrage dans l'unité facilite bien les choses dans un espace complexe.

Christine Guionnet demande à Sylvie Ollitrault de préciser son programme pour les deux ans à venir.

Sylvie Ollitrault rappelle sa déclaration de candidature en précisant qu'elle poursuivra le projet de l'unité tel que défini par l'équipe en place :

- consolider l'UMR dans le paysage de la recherche rennais et du Grand Ouest sur des thématiques fortes et aux enjeux de sociétés prédominants.
- Rennes 2 doit devenir tutelle à moyen terme et ARENES une grande UMR SHS. Elle a toute sa place dans le paysage rennais mais en travaillant sur sa différence avec ESO.
- En interne : soutenir la dynamique des projets transversaux forts et identifiés comme étant nos travaux collectifs ; construire une cartographie de nos compétences et disciplines pour consolider notre appartenance à l'UMR ; démontrer l'utilité sociale et sociétale des travaux des

SHS dans les apports interdisciplinaires à la production des connaissances et à la compréhension des transformations à l'œuvre dans nos sociétés (enjeux complexes et attentes de nouvelles réponses).

La gouvernance suivra le modèle actuel : les réunions de directions élargies (anciens COS) seront ouvertes aux porteurs de projets transversaux et à un représentant des doctorants/jeunes docteurs qui doivent avoir leur place dans les propositions d'activité collective (et en particulier sur le volet séminaire général). Nous devons entamer une réflexion collective et plus systématique sur les réponses à appel d'offre ou les projets de laboratoire sous toutes ces formes et parfois les hiérarchiser si en termes de ressources, nous avons des arbitrages à établir (les enveloppes budgétaires n'iront pas vers la hausse !). En termes de gouvernance, nous devons améliorer la visibilité de nos travaux (sur Hal-SHS, par exemple) vers l'extérieur, avec un soutien aux traductions et aux moyens de se faire connaître à l'international. Bref, notre mode de gouvernance conservera la trame précédente : elle mettra simplement sur l'agenda des réunions de ces deux années les objectifs de restructuration nous permettant d'avancer sereinement vers l'avenir.

La nouvelle équipe sera chargée de préparer une évaluation à mi-parcours en 2018.

Claude Martin propose de passer au vote.

- 1) Sur une motion adoptée par l'AG et dont l'écriture est confiée à des volontaires de l'AG. Sept personnes se portent volontaires et la proposition de motion sera soumise à l'ensemble des membres pour modifications et amendements avant l'envoi à l'INSHS et aux tutelles.
Vote favorable à l'unanimité

- 2) Vote sur la nouvelle équipe de direction à compter du 1^{er} janvier 2017

Sylvie Ollitrault, DR/CNRS, directrice de l'UMR ARENES

Luc Capdevila, PU Rennes 2, directeur-adjoint

Cyrille Harpet, EC-HDR EHESP, directeur-adjoint

Claude Martin, CNRS (période transitoire)

Résultats du vote

57 votants

39 votes favorables

16 votes blancs

1 Non

1 ne se prononce pas

Claude Martin souhaite bonne chance à la nouvelle équipe ainsi constituée et remercie tous les membres du CRAPE-ARENES pour leur participation.

La séance est levée à 16 h 30.